

DELIBERATION DD2024_136

Nombre de membres du bureau	
en exercice	56
Présents	56
Votants	68
Pouvoirs	12

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 8 novembre 2024

LE 14 novembre 2024, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À LA CITÉ SCOLAIRE BERTRAN DE BORN

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COURNIL, M. DOBBELS, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LE MAO, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M. DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, Mme ROUX, M. RATIER, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. CHANSARD, Mme ESCLAFFER, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. DELCROS, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO, M. CHANTEGREIL, Mme CHERBERO, Mme RENAUD

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme DRUILLOLE, M. COLBAC, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. MOISSAT, M. TALLET, Mme TOURNIER, M. PIERRE NADAL, M. BELLOTEAU, Mme FAVARD, Mme LANDON, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PERIER, Mme MONTEIL-MAYAUD, M. LACOUR-COULON

POUVOIR(S) :

M. GEORGIADES donne pouvoir à M. NARDOU
Mme SALINIER donne pouvoir à M. AUZOU
Mme SALOMON donne pouvoir à M. CHANTEGREIL
M. DUCENE donne pouvoir à Mme KERGOAT
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER
Mme ARNAUD donne pouvoir à M. BIDAUD
Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme GONTHIER
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. CIPIERRE
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CADET
Mme DOAT donne pouvoir à Mme LABAILS
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme MARCHAND
Mme REYS donne pouvoir à M. VADILLO

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À LA CITÉ SCOLAIRE BERTRAN DE BORN

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que par courrier en date du 8 octobre 2024, Monsieur Jean-Christophe TORRES, Proviseur de la Cité scolaire Bertran de Born à Périgueux a fait une demande de subvention pour une manifestation.

Qu'en effet, les lycées du département et le centre d'information et d'orientation de la DSDEN 24 souhaitent organiser un forum d'orientation post-bac 2024/2025 qui aura lieu le vendredi 14 février 2025 à la Filature de l'Isle.

Que ce sont 3 000 élèves potentiellement concernés par cette action qui permettra de mettre en lumière l'ensemble les secteurs d'activités professionnelles et parallèlement les filières d'enseignement supérieur de la Dordogne (santé, services à la personnes, services tertiaires, commerce, industrie, agriculture, tourisme, etc.)

Que le coût estimé de cette journée est de 20 000€.

Qu'au regard des éléments ci-dessus exposés, il est proposé d'attribuer à la Cité scolaire Bertran de Born une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000€ au titre des actions de promotion et de communication portées par l'agglomération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 2000€ à la Cité scolaire Bertran de Born pour l'organisation du forum d'orientation post-bac 2024/2025;
- Autorise le Président à signer tous les actes y afférents.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 05/12/2024	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 05/12/2024	Périgueux, le 05/12/2024
Le secrétaire de séance Christian LECOMTE 	Le Président Jacques AUZOU 